



BULLETIN D'ADHESION – ANNEE 2025 AFR de Bouchemaine

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour pratiquer toute activité proposée par l'association de Bouchemaine. Elle s'élève à 28 € **pour une famille** de Bouchemaine (supplément de 8 € pour les personnes hors commune)

Etiez-vous déjà adhérent à l'AFR de Bouchemaine lors de la saison précédente ? → **oui** **non**

Vous avez pris votre carte dans une autre ville. Indiquez laquelle

Règlement de l'adhésion par chèque libellé à l'ordre de **Familles Rurales Bouchemaine**

de 28€ ou 36 € (faire un chèque à part ; l'agrafer en bas de la feuille à gauche)

Informations personnelles demandées par la Fédération (si vous êtes en couple, indiquer le nom de M et Mme)

Mr / Nom	Prénom	Date de naissance
Mme / Nom	Prénom	Date de naissance
Adresse complète		Ville C. postal.....
N° de portable		Tél. fixe (si vous n'avez pas de portable).....
e-mail.....(écrire très lisiblement)		
situation de famille : célibataire marié(e) veuf(ve) divorcé(e) pacsé(e) en concubinage		

Important : J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée Générale, pour illustrer le site de l'Association ou la plaquette annuelle ou lors de la publication d'un article dans le journal 049. En aucun cas, elles ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

oui non **Date** _ _ / _ _ / _ _ _ _ **signature**

PARTICIPATION AUX ACTIVITES ADULTES

Activités	M.	Mme	Activités	M.	Mme
Fitness			Yoga du Rire		
Stretching mercredi ou jeudi <i>surligner votre choix</i>			Atelier Couture débutants		
Gym douce			Atelier Couture Initiées		
Sports collectifs			Peinture sur porcelaine		
Gym Pilates mardi matin ou mardi midi <i>Surligner votre choix</i> ou Jeudi midi			Tarot		
			Scrabble		
Gym adaptée Séniors					
Hatha Yoga <i>1^{er} niveau ou 2^{ème} niveau</i>			Club du Jeudi		
JayDance			Marche douce		
Danses de société			Peintres de l'Abbaye		

Formules groupées pour 2 activités sportives 170 € (sur fiche spécifique ; voir site)

PARTICIPATION AUX ACTIVITES ENFANTS

NB / Les chèques d'adhésion couvrant l'année civile 2025 ne seront encaissés qu'au mois de Janvier.

Activités	Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance
Hip-Hop cours 1 (débutants)			
Hip-Hop cours 2 (confirmés)			